Quel est le nombre de mots, de lettres et de signes diacritiques dans le Coran ?

Bibliothèque de l'Institut du monde arabe – notre réponse du 20/09/2022.



© Deniev Dagun, CC BY 4.0 / Wikimedia Commons

Si le Coran est avant tout un ouvrage sacré, il fait également l'objet d'études en tant que texte, d'un point de vue littéraire voire linguistique.
Dans ce champ d'études, quel est le nombre de mots, de lettres et de signes diacritiques dans le Coran ?

Voici un état des lieux de la question et des raisons de la divergence de réponse à cette question.

Tout d’abord, les savants musulmans divergent quant au chiffrage et **il ne semble pas y avoir de réponse univoque** à cette question.

Première raison : le nombre de mots, de lettres et de signes diacritiques du Coran d’un point de vue grammatical

Les **spécificités du système de l’écriture arabe** font que la réponse peut varier selon que :

- l’on se base sur le mot comme unité graphique ou sémantique (par exemple, certains syntagmes ‘préposition +nom’ s’écrivent graphiquement en un mot, mais représentent deux unités sémantiques distinctes) ;
- l’on entend la lettre comme une unité graphique, phonologique ou sémantique (par exemple, une consonne doublée est matérialisée graphiquement par une seule lettre + un signe diacritique *tashdīd*, mais représente bien phonologiquement deux consonnes) ;
- l’on compte seulement les signes diacritiques consonantiques (*nuqaṭ*) ou que l’on compte les signes diacritiques vocaliques (*ḥarakāt*) ;
- sans parler alors des différentes « lectures » du Coran admises par la tradition et qui induisent des variantes de vocalisation.

Deuxième raison de cette divergence

d’opinions concernant le nombre de mots, de lettres et de signes diacritiques : les polémiques entre les différentes écoles philologiques

Prolongement des querelles grammaticales, historiquement la question semble avoir fait l’objet assez tôt de polémiques entre les différentes écoles philologiques.

Première étude philologique sur le sujet

Une commission composée de 5 philologues de Basra a été mise en place par le gouverneur iraqien al-Ḥajjāj (m. 714) et a établi au bout de quatre mois que le Coran, dans sa recension ʿuthmānienne, se compose de 77 439 mots et 323 015 lettres. C’est ce compte qui est rapporté par Zarkashī (1344–1392) dans **Al-burhān fī ʿulūm al-Qurʾān**, éd. 1957, t. 1, p. 249 sq.
Et c’est celui qui semble le plus souvent repris dans les sources universitaires occidentales. Voir **The Cambridge Companion to the Qur’an,** 2006, cité p. 1 (par J. D. McAuliffe) et p. 212 (par A. Knysh).

Quelques autres ouvrages de la tradition classique arabe contenant une section dédiée au nombre de sourates, versets, mots et lettres dans le Coran

Mis à part Zarkashī, voici quelques autres ouvrages de la tradition classique arabe contenant une section dédiée au nombre de sourates, versets, mots et lettres dans le Coran, et qui font mention de versions alternatives :

Sakhāwī (1162–1245), **Jamāl al-qurrāʾ wa-kamāl al-iqrāʾ**, éd. 1987, t. 1, p. 231, rapporte un compte de 72 000 mots et 321 000 lettres.

Ibn al-Jawzī (1116-1201), **Funūn al-afnān fī ʿuyūn ʿulūm al-Qurʾān**, ed. Beyrouth, 1987, p. 245-252 :
Nombre de mots : 77 934 (selon Ibn Masʿūd), 77 437 (selon Mujāhid et Ibn Jubayr), 77 277 (ʿAṭaʾ ibn Yasār)…Nombre de lettres : 300 000, 400 740 (selon Ibn Masʿūd), 73 250, 63 300…
Nombre de signes diacritiques consonantiques (*nuqaṭ*) : 1 025 030.

Suyūṭī (1445-1505), **al-Itqān fī ʿulūm al-Qurʾān**, t. 1, ch. 19, p. 70. Visiblement, la source principale de Suyūṭī semble être ici Ibn al-Jawzī :
Le nombre de mots est de 77 934 (on rapporte encore 77 437, 77 277, et il existe d'autres versions). Ces différences s'expliquent selon que l'on se base sur l'aspect phonétique, graphique, ou sémantique du mot.
Concernant le nombre de lettres, il est de 323 671 selon Ibn ʿAbbās (sur cette question, Suyūṭī renvoie ensuite à Ibn al-Jawzī).
Des sources classiques que nous avons pu consulter, seul Ibn al-Jawzī fait mention du nombre de signes diacritiques : 1 025 030 *nuqaṭ* (points qui permettent de différencier les consonnes entre elles, par ex. : b-t-th, j-ḥ-kh, r-z, etc.).
Contrairement au décompte de mots et de lettres, ce dernier n'est pas soumis à une interprétation grammaticale et semble bien établi une fois pour toute, le squelette consonantique du Coran (*rasm*) étant fixé et invariable.

Les réponses actuelles sur le

nombre de mots, de lettres et de signes diacritiques dans le Coran

Pour synthétiser, d'après les sites coraniques consultés sur internet, **le plus souvent on trouve deux séries de chiffres issus de la tradition classique arabe**, selon qu'ils s'appuient plutôt sur la tradition de Zarkashī ou sur Suyūṭī :
1) 77 439 mots, 323 015 lettres, 1 015 030 signes diacritiques
2) 77 934 mots, 323 670 lettres, 1 015 030 signes diacritiques

Pour le nombre de lettres, on croise également assez souvent sur le web le calcul suivant, dont on n'a pas trouvé la source : **323 071 lettres (comme unité graphique), 335 288 lettres (comme unité lexicale)**.
Voir, par exemple, **Données chiffrées sur le Coran** (site de Majmaah University, Arabie saoudite) : 77 439 mots, 323 071 lettres (graphiquement), 335 288 lettres (lexicalement), 1 015 030 signes diacritiques (*nuqaṭ*).

Enfin, grâce aux outils informatiques modernes, on trouve désormais de **nouvelles données réajustées, produites de manière automatisée, y compris des données sur le nombre de signes diacritiques vocaliques (ḥarakāt)**. Voir, par exemple, la monographie arabe **Statistiques dans le Coran (Iḥṣāʾiyyāt fī al-Qurʾān al-karīm)** de Muḥammad ibn ʿAlawī al-ʿAydarūs, s.d., pages 3-4 ; ou le compte Facebook **Statistiques coraniques** (*Iḥṣāʾiyyāt qurʾāniyya*) tenu par Fahmi Saadeh qui produit des données statistiques sur le Coran à partir du moteur de recherche dédié en ligne (252 277 *ḥarakāt* d'après le calcul suivant).
